



Plan local d'urbanisme

Commune de Plouhinec

Rapport de Présentation - tome 1

Annexe 12 - Equipements et services

Juin 2024



Sommaire

1-	Les constats à l'échelle de l'Ouest Cornouaille	3
2-	Un bon niveau d'équipements et de services publics	5
3-	Un tissu associatif plouhinécois dynamique et diversifié	12
4-	Synthèse de l'analyse liée aux équipements et services	13



1- Les constats à l'échelle de l'Ouest Cornouaille

Source : SCoT de l'Ouest Cornouaille

Les dynamiques de l'Ouest Cornouaille observées avant 2015 (date d'approbation du SCoT) sont les suivantes :

- **L'accueil de la petite enfance (0-3 ans)** : avant l'entrée à l'école une forte majorité (92,8%) des enfants sont pris en charge par une assistante maternelle, en raison du faible nombre de places en structures collectives (11 places en 2011 dans les crèches, halte-garderie...). Ce taux de couverture semble moins « dense » en Ouest Cornouaille que dans le reste du Finistère. Il était de 44,3% en 2008, contre 55,8% pour l'ensemble du département. Néanmoins, elle tend à s'améliorer dans le temps. En 2011, la capacité d'accueil totale a évolué de + 43% sur le territoire Cornouaille par rapport à 2006.
- **Les équipements scolaires** : le territoire est relativement bien pourvu en établissements scolaires du secondaires (11 collèges, 8 lycées, dont 4 lycées professionnels).
 - Les collèges sont des collèges de proximité de taille modeste, plutôt bien répartis sur le territoire.
 - Les lycées ont une répartition spatiale beaucoup moins équilibrée. Il n'y a pas de lycées d'enseignement général dans le Haut Pays Bigouden et le Cap Sizun.

En 2013, les effectifs sont d'un peu plus de 3 000 collégiens et 2 400 lycéens. Après le lycée, les étudiants poursuivent leurs études à Quimper et Brest, qui sont bien pourvues en établissements d'enseignement supérieur.
- **Les établissements de santé** : l'Ouest Cornouaille compte 2 établissements hospitaliers, localisés à Douarnenez et Pont l'Abbé. Ils ont un rayonnement de proximité, mais sont relayés par les établissements hospitaliers de Quimper. Certaines spécialités (maternité...) sont absentes sur le territoire, nécessitant des déplacements vers Quimper. Certaines parties du territoire ont également une faible couverture en médecins généralistes, avec notamment des communes qui ne comptent aucun médecin, ce qui pose question sur un territoire vieillissant.
- **Les services aux personnes âgées** :
 - La solution du maintien à domicile est encouragée par les collectivités grâce au développement de services à domicile (portage de repas, soins infirmiers, visites). En 2011, la part des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à Domicile (APA à Domicile) est plus élevée sur le territoire que dans le reste du département (5,3% contre 4,2% pour le Finistère), avec une proportion particulièrement élevée dans le Cap Sizun.
 - En 2011, l'Ouest Cornouaille compte 18 établissements pour personnes âgées, pour un peu plus de 1 500 places (83% des places ouvertes sont en EHPAD).
- **Les équipements culturels, sportifs et de loisirs** :
 - L'offre culturelle est importante sur le territoire, notamment en saison touristique. Tout au long de l'année, le maillage de salles de spectacle, centres d'interprétation, cinémas et bibliothèques permet un niveau d'accès à la culture plutôt satisfaisant. Toutefois certains équipements (salles de spectacle, cinémas, écoles de musiques) sont inégalement répartis sur le territoire.
 - Le niveau d'équipements sportifs est plutôt satisfaisant en Ouest Cornouaille, particulièrement dans la moitié Sud qui a étoffé son offre récemment.

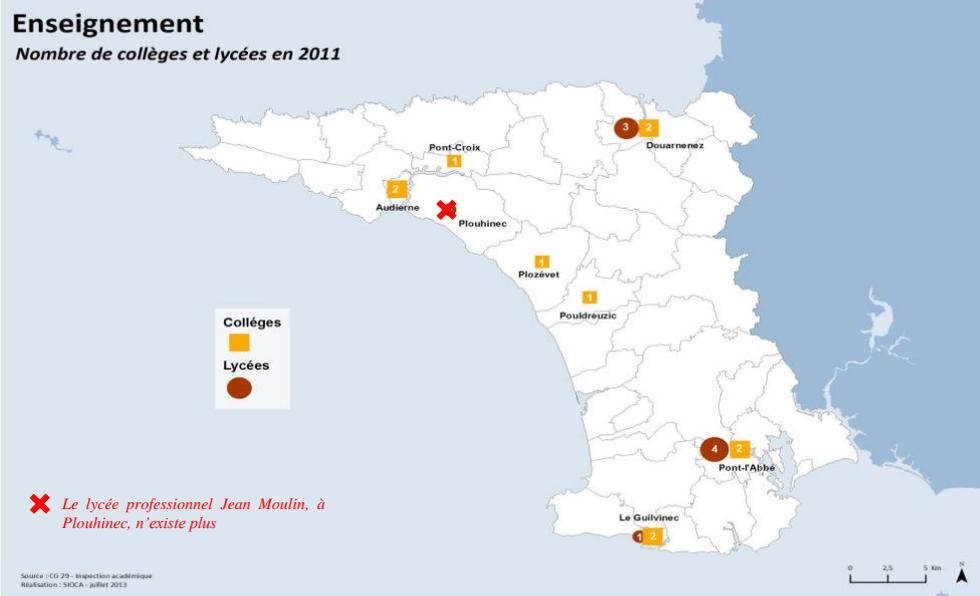
Nombre de places par mode de garde

	2011			2006		
	Capacité totale	Assistante maternelle	Structure d'accueil	Capacité totale	Assistante maternelle	Structure d'accueil
Douarnenez Communauté	293	257	36	253	217	36
Cap Sizun	211	141	30	146	116	30
Haut Pays Bigouden	427	412	15	246	233	13
Pays Bigouden Sud	614	584	30	435	405	30
Ouest Cornouaille	1545	1434	111	1080	971	109

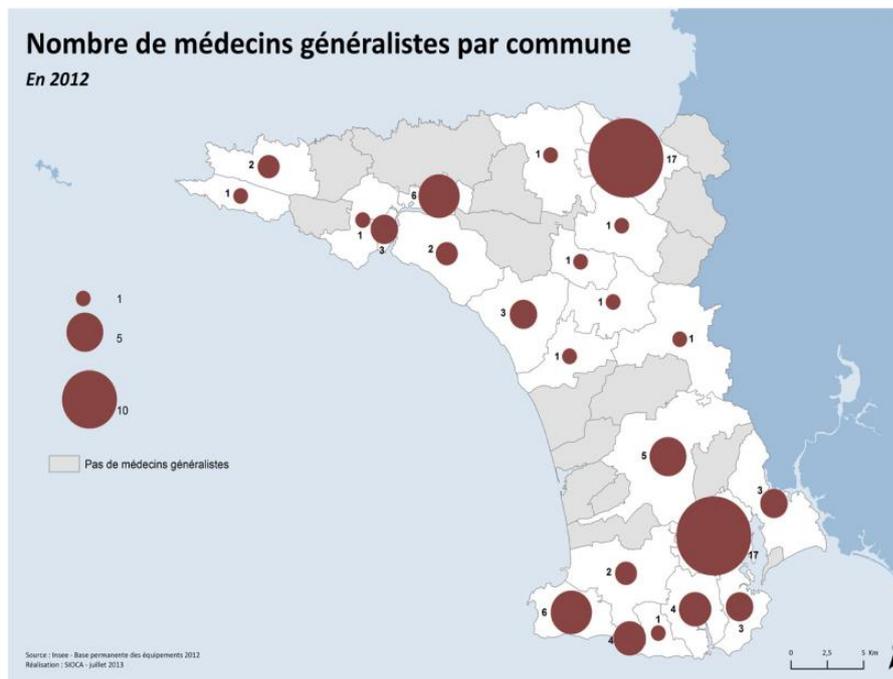
Source : CG29



Les collèges et lycées privés et publics



Source : Inspection académique - 2011





2- Un bon niveau d'équipements et de services publics

Les équipements et services présents sur la commune

Source : Site mairie de Plouhinec ; Données communales

La commune de Plouhinec propose une offre satisfaisante d'équipements et de services dans divers domaines. Certains de ces équipements ont un rayonnement à plus grande échelle, au niveau du Cap Sizun et de l'Ouest Cornouaille (exemple : équipements sportifs...).

Plouhinec constate par ailleurs, une fréquentation grandissante de certains de ses équipements, en particulier son école maternelle, qui a accueilli + 30 % d'enfants sur l'année scolaire 2022-2023 comparativement à l'année 2018-2019.

Administratif <ul style="list-style-type: none">1 Mairie2 Poste relais2 salles communales (« Chez Jeanne », « 1000-Club »)	Scolarité- Enfance <ul style="list-style-type: none">1 crèche multi-accueil « Les petits korrigans »1 école maternelle et primaire « Les Ajoncs »1 collège	Equipements sportifs <ul style="list-style-type: none">1 salle multisports2 terrains de sports1 stade municipal1 skatepark1 terrain de tennis
Santé <ul style="list-style-type: none">1 maison de santé3 cabinets infirmiers2 pharmacies1 maison de retraite (EHPAD)1 cabinet vétérinaire	Culture / Patrimoine <ul style="list-style-type: none">1 médiathèque1 office du Tourisme1 centre d'interprétation du patrimoine archéologique	Lieux de culte <ul style="list-style-type: none">2 églises2 chapelles2 cimetières
		Autres équipements <ul style="list-style-type: none">1 port1 station de traitement des eaux usées

Une précision concernant le suivi de l'enseignement secondaire, les équipements n'étant pas toujours présents sur Plouhinec, les élèves sont tenus de se rendre dans les communes

suivantes :

- Pour le collège : Plouhinec, Pont-Croix, Plozevet ;
- Pour le lycée : Douarnenez, Quimper, Pont-L'abbé.

	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2022 / 2023	2023 / 2024
Ecole maternelle	55	61	63	72	73	62
Ecole primaire	107	98	90	95	100	102
Collège	-	-	-	260	-	246

Effectifs des établissements scolaires de Plouhinec (Source : Données communales)



Mairie - ©Territoire+



Ecole Les Ajoncs - ©Territoire+



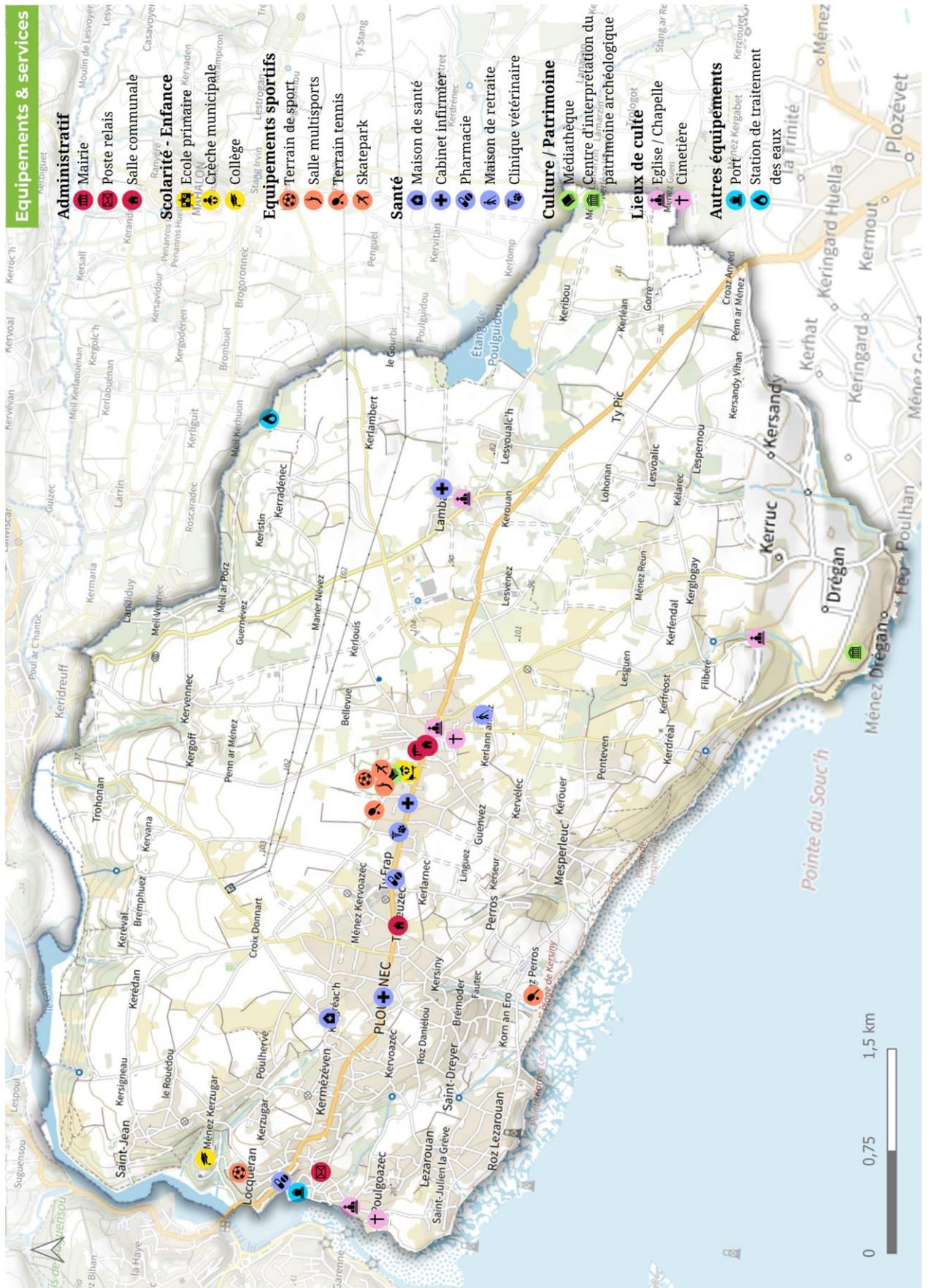
Médiathèque - ©Territoire+



Salle Omnisport - ©Territoire+



Panneau d'affichage des équipements de la commune - ©Territoire+



Les projets de création de nouveaux équipements sur le territoire communal

Source : Données communales ; Convention-cadre « Petites villes de demain » (juillet 2022) ; Comité de suivi PDV (08/02/2024)

Plouhinec est concernée par le programme Petites Villes de Demain (PDV) qui vise à accompagner la démarche de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants, notamment en renforçant l'attractivité de leur centralité.

Dans le cadre de la convention-cadre « Petites Villes de Demain » valant convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), signée par la commune de Plouhinec, plusieurs actions sont projetées sur le territoire, notamment la création de nouveaux équipements :

- **Une maison de santé** : qui permettra de mutualiser l'exercice d'une dizaine de professionnels de santé (professions médicales et paramédicales).
- **Une halle couverte – boulodrome couvert** : ayant vocation à devenir un lieu de convivialité et d'échanges (boulodrome, marché couvert, concert...) permettant d'augmenter l'attractivité au sein du bourg historique.

Par la création de ces deux nouveaux équipements, la commune cherche à favoriser la concentration des flux nécessaires à l'attractivité commerciale du bourg.

Chacun de ces projets fait l'objet d'une fiche action annexée à la convention-cadre. Ces fiches sont présentées ci-après.

A noter également, dans le cadre de cette convention PVD, 4 actions supplémentaires ont été ajoutées, début 2024, dans les actions inscrites au périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Deux d'entre elles ont vocation à se tenir dans l'ancien lycée professionnel Jean Moulin, devenu « Les Ateliers Jean Moulin », un tiers-lieu, accueillant entrepreneurs, associations, artistes et artisans. Ces actions visent d'une part, la création d'une unité de production culinaire et une étude de faisabilité d'un écomusée du Cap Sizun au sein des bâtiments de l'ancien lycée.

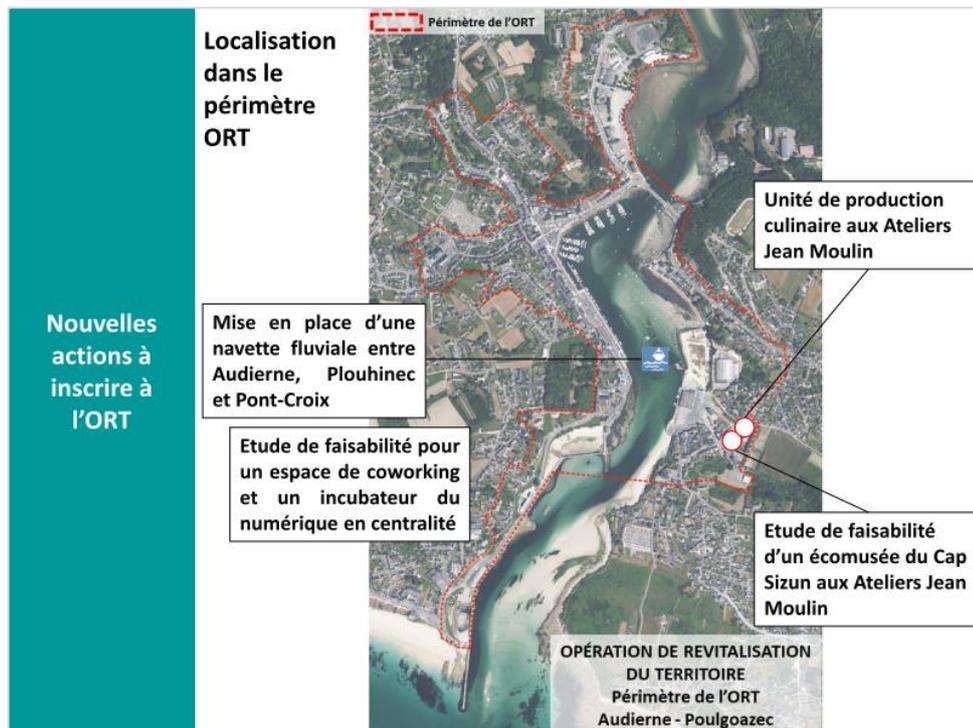
>> *Pour plus d'informations sur la convention PVD et les périmètres ORT, cf. Annexe 8 – « Fonctionnement urbain ».*



Fiche-action n°6 : CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE – BOULODROME COUVERT				
Axes stratégiques	Axe 2 : Renforcement de l'économie locale et circulaire, du maillage commercial et des services Axe 5 : Consolidation des pôles de services et favorisation de l'accès à la culture			
Statut	En projet / validée / engagée			
Niveau de priorité	Fort / Médian / Faible			
Description de l'action	<p>Contexte : Le projet s'inscrit dans la dynamique de consolidation des services en centre-bourg, constitué depuis 2015. Depuis cette date, plusieurs projets d'aménagement ont contribué à l'attractivité de la commune et à la consolidation de ce pôle de services : réhabilitation de la RD784, fiabilisation et effacement de réseaux électriques sur plusieurs quartiers, création d'un nouveau complexe sportif et culturel, création d'un lotissement communal de 35 lots, aménagement d'un pôle intergénérationnel culturel et sportif.</p> <p>Objectifs : La halle couverte sera un véritable espace de convivialité et d'échange pour les habitants, avec un boulodrome, le marché couvert, le troc et puces, des concerts... Ce nouvel équipement permettra :</p> <ul style="list-style-type: none">- De conforter l'offre commerciale existante,- D'augmenter la convivialité et l'attractivité du centre-bourg, notamment commerciale,- De favoriser le vivre ensemble et les synergies grâce à des usages multiples. <p>En construisant de façon concomitante la halle de marché et la maison médicale dans le centre-bourg, la commune cherche à favoriser la concentration des flux, qui sont nécessaires à l'activité commerciale.</p> <p>La première phase du projet consiste au recrutement d'un AMO à qui la commune confie une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage juridique, technique et administrative, commune avec la maison médicale.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire du point de vue environnemental et anticipera la RE2020. Durant la phase de programmation, la commune étudiera notamment la faisabilité d'un mode de chauffage commun de la nouvelle maison médicale, de la nouvelle halle couverte, avec les deux bâtiments existants à proximité : la mairie et la salle communale « Chez Jeanne ».</p>			
Maître d'ouvrage Partenaires	Ville de Plouhinec			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Travaux (pm : AMO commune avec maison médicale)	550 000 €	DETR DSIL centralités Conseil régional Conseil départemental Ville de Plouhinec	
Calendrier prévisionnel	Planning en cours d'ajustement			
	<ul style="list-style-type: none">- Avril 2022 : Lancement de la phase de recrutement de l'AMO- Juin – Juillet - Août 2022 : Définition du programme de maîtrise d'œuvre et rédaction des pièces du marché- Septembre 2022 : Période de procédure de marché MOE- Octobre 2022 : Analyse des offres et notification du choix du MOE- Novembre 2022 – Mai 2023 : Prestations de MOE en phase conception- Janvier 2023 : Dépôt du PC par le MOE- Juin – Septembre 2023 : Consultation des entreprises de travaux			
	<ul style="list-style-type: none">- Octobre 2023 : Période de préparation- Novembre 2023 – janvier 2025 : Construction du bâtiment- Janvier – mars 2025 : Installation / téléphonie / Internet- Mise en service prévisionnelle : Eté 2025			
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fiche action en lien avec le CRTE			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">- Choix de l'AMO juridique, technique et financière, commune avec la maison médicale- Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre- Validation de l'APS- Validation de l'APD- Validation du DCE- Choix des entreprises- Concertation avec les riverains (information, organisation du chantier...)- Chantier- Livraison du bâtiment- Occupation de la halle et des étals- Agenda d'animation			
Conséquence sur la fonction de centralité	La construction de la halle de marché couverte – boulodrome permettra une redynamisation commerciale, une animation de proximité tout au long de l'année dans le centre-bourg.			



Fiche-action n°7 : CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE				
Axes stratégiques	Axe 5 : Consolidation des pôles de services et favorisation de l'accès à la culture			
Statut	En projet / validée / engagée			
Niveau de priorité	Fort / Médian / Faible			
Description de l'action	<p>Contexte : Le projet s'inscrit dans la dynamique de consolidation des services en centre-bourg, constitué depuis 2015. Depuis cette date, plusieurs projets d'aménagement ont contribué à l'attractivité de la commune et à la consolidation de ce pôle de services : réhabilitation de la RD784, fiabilisation et effacement de réseaux électriques sur plusieurs quartiers, création d'un nouveau complexe sportif et culturel, création d'un lotissement communal de 35 lots, aménagement d'un pôle intergénérationnel culturel et sportif.</p> <p>La maison médicale actuelle a ouvert en novembre 2017 au 22 rue de Kergréac'h dans un bâtiment qui accueillait auparavant l'hôpital de jour. Le bâtiment et son emplacement ne sont pas satisfaisants à plus d'un titre : usagers à l'étroit, bâtiment peu accessible et non visible depuis la RD784, et isolé du flux et de l'animation urbaine.</p> <p>Objectifs : La future maison médicale s'insèrera dans le plan d'ensemble d'aménagement du centre-bourg. Des synergies et mutualisations d'exercice sont attendues entre professionnels, ce que le bâtiment actuel ne permet pas. Un tel équipement de santé en centre-bourg générera aussi de nouveaux flux importants et nécessaires à la viabilité économique des commerces qui viendront s'implanter en centralité. Les besoins sont estimés à 400 m² environ, pour une dizaine de professions médicales et paramédicales. L'actuelle maison médicale comprend un médecin généraliste, deux cabinets infirmiers, un ostéopathe, un kinésithérapeute et une sage-femme. D'autres professionnels ont déjà montré leur intérêt pour un nouvel établissement en centre-bourg. La première phase du projet consiste au recrutement d'un AMO à qui la commune confie une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage juridique, technique et administrative, commune avec la halle couverte. Le bâtiment sera exemplaire du point de vue environnemental : il anticipera la RE2020. Durant la phase de programmation, la commune étudiera notamment la faisabilité d'un mode de chauffage commun de la nouvelle maison médicale, de la nouvelle halle couverte, avec les deux bâtiments existants et à proximité immédiate : la mairie et la salle communale « Chez Jeanne ».</p>			
Maîtrise d'ouvrage Partenaires	Ville de Plouhinec			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant estimatif	Financier	Montant
	Mission d'AMO Travaux	50 000 € 700 000 €	Banque des Territoires (ingénierie PVD) DETR DSIL centralités Conseil départemental Ville de Plouhinec	
Calendrier prévisionnel	Planning en cours d'ajustement - Avril 2022 : Lancement de la phase de recrutement de l'AMO			
	<ul style="list-style-type: none"> - Juin – Juillet - Août 2022 : Définition du programme de maîtrise d'œuvre et rédaction des pièces du marché - Septembre 2022 : Période de procédure de marché MOE - Octobre 2022 : Analyse des offres et notification du choix du MOE - Novembre 2022 – Mai 2023 : Prestations de MOE en phase conception - Janvier 2023 : Dépôt du PC par le MOE - Juin – Septembre 2023 : Consultation des entreprises de travaux - Octobre 2023 : Période de préparation - Novembre 2023 – janvier 2025 : Construction du bâtiment - Janvier – mars 2025 : Installation / téléphonie / Internet - Mise en service prévisionnelle : Eté 2025 			
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fiche action en lien avec le CRTE			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Choix de l'AMO juridique, technique et financière, commune avec la maison médicale - Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre - Validation de l'APS - Validation de l'APD - Validation du DCE - Choix des entreprises - Concertation avec les riverains (information, organisation du chantier...) - Chantier - Livraison du bâtiment 			
Conséquence sur la fonction de centralité	Une très bonne visibilité de la maison médicale ainsi qu'un nombre de praticiens plus importants qu'actuellement, sont attendus. Il s'agit également de réduire les déplacements avec une meilleure accessibilité de cet équipement en centralité.			



Extraits des nouvelles actions à inscrire dans le périmètre ORT
(Source : Comité de suivi PDV (08/02/2024))



3- Un tissu associatif plouhinécois dynamique et diversifié

Source : Site mairie de Plouhinec ; Données communales

Plouhinec compte une quarantaine d'associations socio-culturelles et de loisirs, ainsi qu'une vingtaine d'associations sportives/loisirs.

Associations culturelles

- 5 associations d'anciens combattants
- 6 associations d'art et culture
- 4 associations d'art et création (loisirs créatifs)
- 1 association de jumelage
- 2 associations patrimoine - histoire

Associations sportives et de loisirs

- 1 association de centre de loisirs
- 2 associations de chant – musique
- 1 association de chasse
- 4 associations de danse
- 3 associations de jardinage – bricolage
- 1 association de jeux (taro)
- 6 associations maritime
- 1 association de modélisme
- 19 associations sportives
- 15 autres associations diverses



4- Synthèse de l'analyse liée aux équipements et services

Atouts	Faiblesses
Une offre d'équipements et de services satisfaisante	Une localisation des équipements pas toujours opportune
Opportunités	Menaces
Conforter l'offre d'équipements et de services	La tendance à l'étalement urbain engendrant un éloignement des quartiers d'habitat des équipements et services publics
Développer l'offre d'équipements et de services adaptée aux besoins des personnes âgées	
L'inscription de la commune au sein du programme PVD permettant de développer de nouveaux équipements stratégiques	



GIE Territoire+ – Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme réglementaire et pré-opérationnel

Responsable Secteur Ouest : **Lisanne Wesseling**

06 49 34 36 88

lisanne.wesseling@territoire-plus.fr

www.territoire-plus.fr

Siège social : 15 avenue du Professeur Jean Rouxel 44470 Carquefou